



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question au Gouvernement n° 732

Texte de la question

## PLFSS ET BUDGET DE L'HÔPITAL

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Le Guen, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Marie Le Guen. Monsieur le Premier ministre, vous présentez aujourd'hui, devant l'Assemblée nationale, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, qui connaîtra un déficit très largement supérieur à 10 milliards d'euros. Dans le même temps, vous augmentez la dette sociale de plus de 30 milliards d'euros.

Le budget que vous nous présentez pour l'hôpital est très largement insuffisant. Il implique notamment la suppression de dizaines de milliers d'emplois hospitaliers. Nous avons donc été particulièrement étonnés d'entendre le Président de la République parler de centaines de milliers de contrats aidés ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Ne seraient-ils pas bien utilisés ainsi ?

Vous allez plonger les hôpitaux publics dans les déficits. Ils n'auront plus la capacité d'investir.

M. Lucien Degauchy. Vous avez plombé les hôpitaux avec les 35 heures !

M. Jean-Marie Le Guen. Il ne sera donc plus possible d'assurer l'avenir de nos hôpitaux et de notre système sanitaire.

Plutôt que de subir sans réagir la crise économique et sociale, ne serait-il pas temps de lutter contre la crise sanitaire qui se profile ?

Au moment où vous montrez beaucoup de sollicitude envers le système bancaire, ne serait-il pas utile de faire de même à l'égard de notre sécurité sociale (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*), d'alléger la dette sociale qui pèse sur elle, qui l'empêche d'investir et de se développer ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.*

Monsieur Le Guen, vous savez très bien que le déficit de l'hôpital public n'est pas une fatalité. Vous le démontrez d'ailleurs à la tête du conseil d'administration de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Le déficit, cette année, sera de l'épaisseur du trait sur un budget de 6,8 milliards d'euros.

Dans le PLFSS que nous allons présenter avec Éric Woerth et Xavier Bertrand dans quelques instants, nous donnons à l'hôpital public les moyens de sa modernisation. (*Murmures sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) On peut mieux gérer pour mieux soigner, et nous allons le faire de trois façons.

Nous assurons à l'hôpital public et à l'ensemble du secteur hospitalier des crédits en progression de 3,1 %, soit beaucoup plus que la croissance nationale. Nous consentons donc un effort important pour le financement des hôpitaux.

M. Pascal Terrasse. C'est moins que l'inflation !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé.* Nous aidons les hôpitaux à revenir à l'équilibre, ("*Comment ?*" sur les bancs du groupe SRC) d'abord en les aidant financièrement à chaque fois que des engagements précis seront pris.

M. Maxime Gremetz. Vous supprimez des crédits et des emplois !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé*. Nous créons également une agence nationale d'appui à la performance pour que des moyens logistiques leur soient donnés.

Enfin, le plan Hôpital 2012 va consacrer 10 milliards d'euros à la modernisation de nos hôpitaux, en particulier de nos hôpitaux publics.

La première salve des projets retenus a été rendue publique il y a quelques jours. Vous avez donc pu constater, monsieur Le Guen, que 93 % des crédits étaient consacrés aux hôpitaux publics. Nous pouvons mieux gérer pour mieux soigner dans nos hôpitaux. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Le Guen](#)

**Circonscription :** Paris (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 732

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 octobre 2008